

COMMUNE
DE NYONS

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 6 février 2024

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

Pouvoirs :

M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
Mme Anne TAILLEUX, pouvoir à Mme Odile PILOZ

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MONPEYSEN

Est désigné comme secrétaire de séance : M. Yves RINCK

N° 2024 - 02 - 09 / AFFAIRES FINANCIERES

Demandes de subvention pour les travaux de déshumidification de l'Eglise Saint Vincent

RAPPORTEUSE : Mme Monique BOTTINI

1°) OBJET DES DEMANDES DE SUBVENTION

Dans le cadre de l'étude des problèmes d'humidité de l'Eglise Saint Vincent réalisé par le Cabinet Architecture Héritage en 2023, il a été identifié plusieurs causes à ces désordres et certaines solutions ont été proposées pour y remédier.

Celles-ci ont fait l'objet d'une hiérarchisation et d'une priorisation selon leur importance.

Il a été décidé de lancer les travaux désignés « urgents », à savoir des petits travaux de maçonnerie et d'évacuation, de révision et amélioration de la toiture et des vitraux, ainsi que la mise en place tout autour de l'édifice du dispositif « humi-stop » basé sur le phénomène d'électro-osmose.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR), ainsi que d'une aide au titre de la Conservation Départementale du Patrimoine dans le cadre de sa ligne « Aide à la restauration et à la valorisation du patrimoine ».

2°) PLAN DE FINANCEMENT

Le montant des travaux et de la mission de maîtrise d'œuvre a été estimé à 230 330 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Maitrise d'œuvre	20 000 €	DSIL / DETR : (25 %)	57 582.50 €
Travaux estimés	210 330 €	Conseil Départemental de la Drôme (25 % + 10 % Bonification PVD)	80 615.50 €
		Ville de Nyons (40 %)	92 132.00 €
TOTAL	230 330 €	TOTAL	230 330.00 €

R

CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024

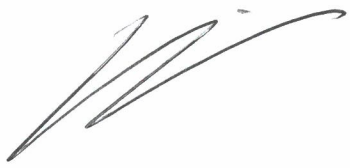
Commune de NYONS (26110)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** ce projet et le plan de financement présenté ci-dessus, ainsi que les demandes de subvention auprès de l'Etat au titre du financement DSIL / DETR et du Conseil Départemental de la Drôme pour les travaux de déshumidification de l'Eglise Saint Vincent,
- et
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Yves RINCK
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS